

# Economie circulaire appliquée aux déchets de chantier

## Contexte

Le projet urbain du Carré de Soie a été lauréat fin 2015 d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'ADEME intitulé « Économie circulaire et urbanisme - application du principe d'économie circulaire à la planification territoriale et au projet urbain ». Dans ce cadre, la métropole de Lyon a missionné le bureau d'études Tribu pour réaliser une étude de faisabilité sur les actions à mettre en place à Carré de Soie pour réduire, réemployer et recycler au mieux les déchets de chantier BTP du territoire.

## Innovation

L'innovation réside dans la réflexion de ce sujet à l'échelle urbaine, car bien que la démarche de réduction, réemploi et recyclage soit de plus en plus mise en pratique par les particuliers pour leurs déchets ménagers, et commence à se généraliser dans le milieu industriel et sur quelques bâtiments, elle est encore rarement poussée à l'échelle d'un territoire de 500 hectares. Pourtant le potentiel d'économie de matière première et de réduction des impacts environnementaux liés à la production et à la fin de vie des matériaux de construction est énorme en France (les déchets du BTP représentent 72% de l'ensemble des déchets produits en France, avec 247 millions de tonnes par an, soit 8 fois plus que les déchets ménagers !). Il existe donc un gisement extraordinaire de matériaux considérés actuellement comme des déchets alors qu'ils pourraient potentiellement être réutilisés dans nos aménagements urbains, construction et même réhabilitation.

## Démarche méthodologique

Un benchmark a tout d'abord été effectué sur les initiatives, recherches et expérimentations portant sur cette question des déchets de chantier, à l'échelle nationale voire internationale. Des axes de réflexion ont ensuite été identifiés sur les 3 thématiques de réduction, réemploi et recyclage, avec pour chacune d'elle des actions concrètes à mettre en place suivant le phasage du projet : programmation, conception, chantier ou déconstruction. Une feuille de route a finalement été proposée au Grand Lyon pour déterminer les actions possibles à appliquer sur le projet urbain de Carré de Soie.

## Premiers résultats :

Suite à cette étude de faisabilité, Tribu a établi une liste d'actions à mettre en place sur le territoire. Certaines pourront se réaliser à court terme, comme par exemple la rédaction d'un guide de préconisations de conception afin de réduire les déchets des futurs chantiers ou la recherche de chantiers tests pour pousser au maximum le tri et le recyclage des déchets. D'autres pourront se concrétiser à moyen terme, avec l'expérimentation d'opérations innovantes, par rapport à la réutilisation de déchets de chantier dans leur construction, ou bien par rapport à leur conception prenant en compte la démontabilité future et/ou la modularité des locaux. L'objectif à long terme étant de développer un « éco-système » du réemploi sur Carré de Soie, en imaginant par exemple la création d'une ressourcerie spécialisée dans le bâtiment et les travaux publics.



Le Pavillon Circulaire à Paris – Bâtiment démonstrateur du réemploi

### CONTACT :

Matthieu Pradels  
TRIBU  
lyon@tribu-concevoirdurable.fr  
04 26 03 48 20

Camille Daudet / Laureline Bourit  
Métropole de Lyon  
cdaudet@grandlyon.com  
lbouirit@grandlyon.com  
04 69 64 54 09 / 04 78 63 49 45

